





INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL DE LA REGION CHAMPAGNE-ARDENNE

Bois et pelouses de Rossillon entre Javernant et Villery

L'inventaire du Patrimoine naturel dénommé inventaire des Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique (Znieff) a notamment pour but de vous aider à connaître et à mieux gérer les richesses naturelles de votre commune. Cet inventaire national, initié en 1982 par le Ministère chargé de l'Environnement, a été financé en Champagne-Ardenne par l'Etat et le Conseil Régional. Il a été actualisé et complété entre 1997 et 2003.

La nature constitue une richesse qui contribue à la qualité de notre vie quotidienne; elle peut constituer un atout pour le développement économique de notre région. Les zones naturelles inventoriées dans les Znieff sont comparables aux monuments et aux oeuvres d'art. Comme tout patrimoine, elles doivent être protégées et entretenues pour être transmises intactes ou restaurées aux générations futures.

Une Znieff est une zone de superficie variable dont la valeur biologique élevée est due à la présence d'espèces animales et végétales rares et (ou) à l'existence de groupements végétaux remarquables. Elle peut présenter également un intérêt particulier d'un point de vue paysager, géologique ou hydrologique par exemple.

Votre commune est concernée par une ou plusieurs des 814 Znieff de la région Champagne-Ardenne. Nous vous présentons ici celle dite des **bois et pelouses de Rossillon entre Javernant et Villery.**

Une zone naturelle est souvent un milieu fragile et menacé. Compte-tenu de l'intérêt que présente le Patrimoine Naturel pour chacun d'entre nous, nous vous remercions des actions qu'il vous sera possible d'initier en vue de sensibiliser à cet important problème le plus large auditoire.

ZNIEFF n° 210020046 1/3

Communes de Javernant et de Villery

Département de l'Aube

Bois et pelouses de Rossillon

Znieff n° 210020046

Une pelouse calcaire d'un grand intérêt floristique

La Znieff des bois et pelouses de Rossillon se localise au Nord-Est du village de Javernant et au sud-ouest de la commune de Villery. Elle fait partie de la grande Znieff de type II de la forêt d'Othe et de ses abords. C'est un ensemble constitué par des pinèdes xérophiles caractéristiques de la Champagne crayeuse, par des bois secondaires et des fruticées de recolonisation et par des pelouses. Celles-ci sont apparentées aux savarts, sortes de gazons ras adaptés aux sols calcaires, qui constituaient les anciens parcours à moutons de la Champagne. Encore très répandues voici une trentaine d'années, elles ont presque partout disparu, victimes des remembrements, des mises en culture ou des enrésinements.

Leur végétation est dominée par diverses graminées : brachypode penné, fétuque ovine et brome dressé. On y rencontre certaines espèces végétales rares, souvent d'origine méridionale ou d'origine centre-européenne, en voie de disparition suite aux multiples défrichements, notamment l'anémone pulsatille, la gentiane ciliée, la gentiane germanique, le lin à feuilles étroites et de nombreuses orchidées (ophrys araignée, très rare dans l'Aube et inscrit sur la liste des espèces menacées de Champagne-Ardenne, ophrys mouche, orchis bouffon, orchis pourpre, ophrys abeille, ophrys frelon, orchis pyramidal, orchis militaire, etc.).

L'ophrys araignée est une magnifique orchidée dont les fleurs curieuses simulant une araignée s'épanouissent dès avril. Elle est propre aux gazons ras ensoleillés des terrains calcaires. Elle est rare dans toute la région et ne se rencontre dans l'Aube que dans quelques pelouses subsistantes..

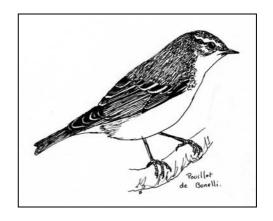


ZNIEFF n° 210020046 2/3

Une faune intéressante

La faune, moins bien connue que la flore, recèle de nombreuses richesses. On y remarque la mante religieuse, espèce d'origine méridionale. Divers passereaux se reproduisent dans la Znieff, dont l'alouette lulu, la pie-grièche écorcheur et le pouillot de Bonelli, tous les trois étant des oiseaux nicheurs rares en Champagne-Ardenne. Ils sont accompagnés par la fauvette grisette, l'hypolaïs polyglotte, le bruant jaune, etc. Les bois sont fréquentés par la fauvette des jardins, la fauvette à tête noire, le roitelet huppé, le roitelet triple-bandeau, la mésange huppée, le pinson des arbres...

Le **pouillot de Bonelli** est un petit passereau qui affectionne les endroits secs et ensoleillés, couverts de forêts claires, de pelouses et de broussailles. C'est le plus méridional des quatre espèces de pouillots nicheurs de Champagne-Ardenne II est encore présent ici mais se raréfie de plus en plus suite à la disparition des biotopes qui lui conviennent.



Une protection et une gestion possibles

L'existence d'une Znieff ne signifie pas qu'une zone doive être protégée réglementairement : cependant il vous appartient de veiller à ce que vos documents d'aménagement assurent sa pérennité ; il conviendrait à ce titre que la zone soit inscrite en NE ou ND au Plan d'occupation des sols. La présence d'espèces protégées par la loi pourrait éventuellement permettre permet par ailleurs la prise d'un arrêté préfectoral de protection de biotope.

Pour maintenir l'intérêt écologique et biologique du site il serait bon de limiter certaines pratiques qui sont de nature à remettre en cause ce même intérêt, ici en l'occurrence, le défrichement, les dépôts de déblais et l'accentuation de l'enrésinement ; un débroussaillement sous contrôle écologique pourrait être envisagé sur certains secteurs.

Un intérêt pour la commune

Le maintien en état d'une telle zone présente pour votre commune un intérêt biologique majeur avec la conservation d'un patrimoine irremplaçable, en voie de disparition totale dans tout le département. Son intérêt paysager est indéniable : les pinèdes et les pelouses soulignant bien le relief escarpé du site.

ZNIEFF n° 210020046 3/3